

AESH : pour nos salaires, en grève le 26 janvier

Les accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap se trouvent exclu-e-s des annonces ministérielles concernant la maigre revalorisation salariale des enseignant-e-s. C'est sans surprise mais néanmoins plein-e-s d'amertume que nous avons appris cela. Le Grenelle de l'éducation est une vaste farce et nous n'en attendions rien.

La mise en place dans certaines académies de la grille de revalorisation salariale n'est que de la poudre aux yeux. Non seulement cette prétendue revalorisation ne représente que quelques euros mensuels mais en plus elle est directement liée à l'évaluation de nos compétences professionnelles. Pour SUD éducation c'est inacceptable. Nous ne pouvons ignorer les pressions hiérarchiques que subissent bon nombre de collègues. La généralisation des PIAL et leur gestion « ultra-locale » ne font qu'accentuer cela.



La question de nos salaires ne peut pas être abordée sans celles de notre statut et du temps de travail. Nous devons en finir avec la précarité structurelle dans laquelle nous sommes maintenu-e-s. C'est par la création d'un véritable rapport de force que nous obtiendrons un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation. C'est pour cela que SUD éducation soutient les mobilisations des personnels contractuels.

SUD éducation revendique pour les AESH une titularisation sans condition pour la création d'un statut d'Éducateur-trice scolaire spécialisé-e, un salaire à 1700 euros net en début de carrière et la reconnaissance d'un temps plein correspondant à 24h d'accompagnement.

Par ailleurs nous revendiquons l'obtention de la prime REP/REP+ pour les accompagnant-e-s travaillant en éducation prioritaire. C'est l'objectif de la campagne que nous menons depuis le début de l'année. Nous appelons tou-te-s les collègues concerné-e-s à se rapprocher du syndicat de leur académie.

Le mardi 26 janvier 2021, une intersyndicale dont SUD éducation est partie prenante appelle l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à la grève pour revendiquer de meilleurs salaires. Les AESH ont toute leur place dans cette mobilisation, c'est pourquoi SUD éducation les appelle à se mettre massivement en grève et à porter leurs revendications dans les Assemblées générales, heures d'information syndicale et à apparaître visibles dans les manifestations qui auront lieu ce jour-là.

Pour nos salaires, SUD éducation revendique :

À l'heure actuelle le salaire moyen perçu par les accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap tourne autour de 750 euros nets. Les temps partiels imposés et l'indexation du salaire sur l'indice de référence le plus bas maintient les personnels dans une précarité totale. Exclu-e-s de l'arnaque du Grenelle, l'immense majorité des AESH vivent en dessous du seuil de pauvreté.



SUD éducation revendique pour les AESH un salaire à 1700 euros net pour un temps plein à 24 heures d'accompagnement, dont l'évolution est déconnectée de toute évaluation professionnelle. Cette revendication s'inscrit dans le projet de transformation sociale porté par l'Union syndicale Solidaires : la hausse des salaires les plus bas et des minima sociaux et la baisse du temps de travail pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses.